WENGERPLATTNER

Communiqué du commissaire provisoire de **Mopac modern packaging AG** aux créanciers et aux médias

Me Fritz Rothenbühler de l'étude Wenger Plattner désigné en qualité de commissaire provisoire de Mopac modern packaging AG - Tâches

Berne, le 1^{er} avril 2015. En date du lundi 30 mars 2015 le Tribunal régional d'Emmental-Haute Argovie a admis la requête de Mopac modern packaging AG tendant à l'octroi d'un sursis concordataire provisoire. Me Fritz Rothenbühler, avocat au sein de l'étude Wenger Plattner à Berne a été désigné commissaire provisoire.

Le mandat du commissaire provisoire consiste à surveiller l'activité de Mopac modern packaging AG dans l'intérêt de tous les créanciers. Il doit en outre examiner la situation de fortune, la rentabilité et les revenus de la société afin d'apprécier ses perspectives d'assainissement. A cette fin, il devra remettre son rapport au juge jusqu'au 30 juillet 2015 au plus tard. Le mandat confié par le juge au commissaire provisoire vise exclusivement à préserver les droits des créanciers.

Les employés des usines de Wasen et Eriswil ont été informés hier par le président du conseil d'administration, Dr. Peter Bratschi et le commissaire provisoire, Me Fritz Rothenbühler.

Le commissaire provisoire et son équipe ont mené des premières discussions avec la direction de Mopac modern packaging AG et les représentants des banques. Les autorités ont également été informées. Il s'agit avant tout de définir les questions et les problèmes de fond et de les traiter selon leur degré d'urgence. Parallèlement, une liste de toutes les décisions à prendre est établie en étroite collaboration avec toutes les personnes concernées.

Le commissaire provisoire entend informer les médias en tant que de besoin. De plus, un site Internet va être mis sur pied afin de fournir les informations du commissaire provisoire aux intéressés et au public (www.sachwalter-mopac.ch).

Pour toutes autres informations :

- Site Internet du commissaire provisoire : www.sachwalter-mopac.ch
- Me Fritz Rothenbühler, Wenger Plattner Avocats, Tel. 031 357 00 00